



> SCHÉMA
DÉPARTEMENTAL
DES SERVICES
AUX FAMILLES

2018 - 2022

- Synthèse -

Préfiguré en Charente en 2014, le schéma départemental des services aux familles 2014-2017 a facilité une action coordonnée des acteurs sur le territoire. Il constitue aujourd'hui un espace de pilotage partenarial adapté à l'échelon départemental, pour établir conjointement un diagnostic relatif aux politiques publiques sur les champs de l'enfance et de la parentalité, et arrêter collectivement les mesures susceptibles de répondre aux enjeux spécifiques du territoire.

Sous l'égide de l'État, animé par la Caf, le SDSF (signé par la Préfète, la Caf, le Département, la MSA, l'Éducation Nationale, la Justice, l'association des maires de Charente, l'Udaf, la MDPH, avec la participation des 9 EPCI) contribue à renforcer les partenariats avec les acteurs participant à ces politiques, élargis aujourd'hui à la jeunesse.

> LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

2 ambitions majeures

1. Répondre aux attentes des familles
2. Renforcer la coordination des institutions en réponse aux objectifs fixés par les pouvoirs publics (Europe, État et Région)

3 engagements fondateurs

1. Renforcer le partenariat la coordination entre les acteurs des politiques envers les familles
2. Conforter l'approche territorialisée du pilotage du SDSF
3. Élaborer une politique partagée sur les domaines de la petite-enfance, de l'enfance, de la jeunesse et du soutien à la fonction parentale

4 principes d'action

1. La nécessité d'informer les familles et les partenaires de l'ensemble des services
2. Le besoin d'articuler ces orientations départementales avec les stratégies territoriales, déclinées notamment dans les Ctg
3. La volonté de simplifier l'ensemble des services à destination des familles
4. Poursuivre les démarches innovantes et expérimentales qui sous-tendent l'ensemble des actions mises en œuvre dans le cadre de ce Schéma

> LES INSTANCES DE SUIVI



COMITÉ STRATÉGIQUE ANNUEL

(État, Caf, Ddc spp, Conseil départemental, Éducation Nationale, Msa, Udaf, Association des Maires)




COMITÉ OPÉRATIONNEL (3 FOIS PAR AN)



GROUPES MISSIONS

se réunissent en fonction des projets à mettre en œuvre

Thèmes	Petite Enfance	Enfance	Parentalité	Jeunesse
Actions	Accueils collectifs, individuels ; les Mam ; Réseau Ram ; Horaires atypiques ; Crèches Avip ; Pré-scolarisation ; Illettrisme ; Observatoire, ...	Aish Plan mercredi, ...	Maison des parents ; médiation familiale, Espaces de rencontre, Clas ; Reaap ; Laep ; Etre parent après la séparation ; Observatoire des familles	Promeneurs du Net Information jeunesse Accompagnement des animateurs jeunesse
	 <p>Actions transversales Coordination départementale handicap Actions en lien avec la parentalité</p>			
Acteurs	<p>Acteurs signataires du SDSF impliqués dans la thématique et l'action à mettre en œuvre Acteurs ressources (Epci, Fédérations d'éducation populaire, ...)</p>			

> PORTRAIT DE LA CHARENTE

Données Insee et Imaje (Caf/Msa) 2017



Caractéristiques de la population

353 853 habitants
34 381 couples avec enfants
13 638 familles monoparentales
88 042 enfants de 0 à 25 ans
61 020 allocataires

53 % de la population habite sur un secteur rural.

La Charente fait partie des 16 territoires les plus ruraux de France avec une dispersion de la population en milieu rural (3/4 du territoire) et une concentration (47 %) de la population en milieu urbain.

39 % de couple avec enfant (34 381 couples)

5,4 % de familles monoparentales (13 638 monoparents)

Forte progression depuis 2014 des familles monoparentales (données Caf 2017) : + 17 %

Niveau de précarité important pour ces familles : 45% sont au chômage
61% des monoparents vivent avec des bas revenus

95 % des enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille allocataire

Nombre d'enfants de moins de 3 ans (Insee) : 10 290 enfants

Nombre d'enfants de moins de 3 ans allocataires (Caf/Msa) : 9 819 enfants

25 % de la population a moins de 25 ans soit 88 042 individus

38,4 % de la population est concernée par les services aux familles proposés

soit 136 061 personnes (88 042 enfants + 48 019 parents)

Le département se caractérise par une **précarisation des familles entre 2014 et 2017 et une baisse des naissances** (- 10,5% depuis 2014)

13,8 % d'actifs au chômage

35 % des couples avec enfant dont 1 parent est au chômage soit 21 618 couples

33 % des familles à bas revenu sont des familles avec enfants

41 % de la population perçoit au moins une prestation légale dont 19 % ont la totalité de leur ressources composée de prestation légales contre 17 % au niveau national.

42 % des allocataires vivent sous le seuil de pauvreté soit 1 052 € par mois et par personne contre 41 % au niveau national.



> PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES EN 2018



✎ **Fort impact de la réforme des collectivités territoriales** sur les services petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité dans un contexte budgétaire contraints (restructuration des services)

✎ **Département rural avec un potentiel fiscal faible**

✎ **Baisse des naissances** depuis 2014 soit -10,5%

✎ **Fragilisation des familles au niveau économique.**

✎ **Tensions au niveau des personnels des structures Eaje**

✎ **Fragilisation de l'offre d'accueil collectif public (Psu) en Eaje et de l'accueil individuel** (ex : développement les structures Paje qui répond aux besoins de certaines familles mais restent moins accessibles financièrement ; baisse du nombre de nouvelles assistantes maternelles agréées).

✎ **Nécessité de coordonner nos actions sur la jeunesse** (nouvelle thématique du SDSF) **et d'accompagner les professionnels dans leur fonction d'animateur.**

✎ **Difficultés d'inclure les parents dans les projets ainsi que les jeunes, besoin de renforcer le dialogue avec l'école.**

✎ Besoin de **mieux communiquer sur l'ensemble des dispositifs et actions existants** (sur l'offre de soutien aux parents notamment).

> NOS 10 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Objectif 1 - Maintien et amélioration de la complémentarité des offres d'accueil

- > Optimiser la gestion des Eaje et favoriser la qualité de l'accueil du jeune enfant
- > Pérenniser l'offre d'accueil collective existante et créer de nouvelles places notamment dans les territoires ou pour les publics prioritaires
- > Favoriser la complémentarité des modes d'accueil.
- > Renforcer l'action des Ram
- > Développer la nouvelle modalité d'exercice du métier d'assistant maternel en Maison d'assistant(e)s Maternel(le)s
- > Favoriser l'employabilité des assistant(e)s maternel(le)s

Objectif 2 - Lutter contre l'échec et les inégalités scolaires et sociales

- > Accompagner la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans
- > Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants
- > S'assurer de l'accès des enfants issus de familles pauvres ou défavorisées au secteur de la petite enfance

Objectif 3 - Accompagner les familles confrontées à des situations fragilisant leur vie quotidienne

- > Poursuivre le soutien à la coordination départementale Handicap (action transversale « Petite enfance – Enfance »)
- > Réponse accompagnée pour tous
- > Pérenniser et développer à l'échelle départementale l'offre d'accueil en « horaires atypiques »
- > Déployer et accompagner :
 - Les crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)
 - Le site MaCigogne
 - Le retour à l'emploi en fin du congé parental

Objectif 4 - Structurer l'offre et personnaliser les parcours des 3 - 11 ans

- > Soutenir et valoriser l'offre d'accueil éducatif en Alsh pour tous les enfants

Objectif 5 - Renforcer une offre éducative globale pour les 11 - 16 ans

- > Structuration de la politique jeunesse départementale et coordination des partenaires sur le public adolescent
- > Accompagnement des professionnels de l'animation « adolescents 11-16 ans » dans les collèges et lycées



Objectif 6 - Renforcer l'autonomie des 14 - 25 ans et prévenir les risques sociaux

- > Accompagner et outiller les professionnels « jeunes de 14 -25 ans » dans les domaines suivants : citoyenneté, engagement et reconnaissance des jeunes
- > Favoriser l'autonomie et le parcours des jeunes

Objectif 7 - Renforcer la visibilité, la structuration et la cohérence de notre politique de soutien à la parentalité

- > Animer et développer un lieu ressource départemental auprès des parents et des professionnels : Famili'Bulle - Déployer sur les territoires communautaires
- > Favoriser la communication autour de l'observatoire départemental des familles
- > Améliorer la vie quotidienne des familles monoparentales
- > Renforcer la présence sur les réseaux sociaux

Objectif 8 - Accompagner la vie familiale à des moments clés : naissance, séparation parents, enfants, adolescence

- > Structurer et faire vivre le réseau parentalité - Accentuer notre soutien à 3 moments clés : l'arrivée de l'enfant, la séparation du parent et de son enfant, l'adolescence.
- > Accompagner la séparation parents enfants

Objectif 9 - Consolider l'alliance éducative entre l'école, les parents et les partenaires

- > Renforcer la participation des parents et le partenariat avec l'école

Objectif 10 - Accompagner et prévenir les ruptures familiales

- > Accompagner l'apaisement des conflits familiaux
- > Maintenir les liens parents/enfants
- > Soutenir les familles monoparentales



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



Avec la participation de :



Communauté de Communes du
Rouillacais

